



Centre Européen de Formation

Par **Laura57**, le **05/09/2016** à **14:34**

Bonjour,

Voilà, je vous présente mon cas avec le centre européen de formation : J'ai signé le contrat le 10 novembre 2014 pour des cours de vendeuse en animalerie. Juste avant de signer, ils n'arrêtaient pas de m'appeler pour savoir quand j'allais m'inscrire et tout, prenez de mes nouvelles... Depuis la signature du contrat et des cours reçus, je n'ai plus jamais eu de leurs nouvelles. Quand je les contactais pour des documents qu'il me fallait ou autre, soit ils ne savaient pas quoi me répondre soit ils ne me répondaient pas du tout...

En plus de cela, comme tout le monde je pense, on m'a promis "un diplôme reconnu par l'état" or, en parcourant des forums où plusieurs personnes en parlaient, j'ai vu que je mettais bien fait avoir. Pour moi cette école ne fait que de la publicité mensongère ! Une fois les contrats signés, ils ne se soucient plus de vous tant que les prélèvements sont faits tous les mois. En me rendant compte que cette école n'était qu'une arnaque, j'ai donc décidé de faire opposition à ma banque contre cette école. J'ai juste fait l'erreur de ne pas envoyer de lettre de résiliation tellement j'étais en colère, je sais que j'aurai dû le faire, mais j'avais envie de faire comme eux "rester dans le silence". Depuis, j'ai reçu plusieurs e-mail, appels et lettres simples me menaçant, me disant qu'il fallait payer sous 8 jours sinon ils m'enverraient en justice. Je n'ai rien pris en compte, je suis restée dans le silence. Quelques temps après, j'ai reçu une lettre en recommandée, toujours me disant qu'il fallait payer sous 8 jours et bla bla... Aujourd'hui, le 05 septembre 2016 je viens de recevoir un appel du CEF pour me dire qu'ils allaient me mettre en justice... Cet homme était sacrément mal polis d'ailleurs et ne s'est même pas présenté... Bref tout cela pour vous dire, que je ne sais plus quoi faire... Je leur dois 850 euros mais il est hors de question pour moi de leur donner encore de l'argent pour rien. Que dois-je faire ? Je commence à m'inquiéter... Que peuvent-ils faire contre moi ?

En attente d'une réponse qui pourrait m'aider... Je vous remercie d'avance.

Laura :)

Par **morobar**, le **05/09/2016** à **17:19**

Bjr,

Une réponse qui pourrait vous aider ?

Il suffit de lire les 500000 messages identiques au votre et les réponses obtenues.